ADRESSE

A MESSIEURS LES ÉVÊQUES

Sur leur refus de prêter le serment civique.

MESSIEURS,

SI dans les circonstances critiques qui balancent la destinée du plus bel empire de l'univers, le désir du bien public animoit tous les individus, si un accord unanime, fixant les opinions, ramenoit tous les François aux principes établis par nos augustes représentants, & réunissoit sous l'étendard d'une paix désirée des cœurs dominés par l'ambition; alors pénétré de joie, je célébrerois les triomphes du patriotisme & du désintéressement, & les avantages qu'en retireroit notre constitution naissante. Mais hélas! au lieu de chanter des victoires, je n'ai que des pleurs à répandre, & votre refus, Messieurs, de prêter le serment qu'on exige de vous, ne peut qu'exciter la sensibilité de tout bon citoyen.

Permettez-moi, pasteurs de l'église, d'élever la voix, & de vous démontrer l'inutilité de votre résistance. Je sais que docteurs de la vérité, vous en êtes les dépositaires, que c'est de vous qu'émanent ces décisions respectées des vrais enfants de J. C., & que c'est à vous à me guider & à m'instruire. Mais dans des temps où les préjugés fixent la plupart des jugements, où la diversité des opinions obscurcit les principes les plus certains, en répandant sur tout des nuages épais, & où la discorde ennemie du bonheur de l'état, seme par-tout ses traits enflammés, il est permis à tous indifféremment de se faire entendre, & de venger les droits de la vérité outragée;

Verſés dans la connoiſſance des loix divines & humaines, vous n'ignorez pas ſans doute, Meſſieurs, la néceſſité de vous y ſoumettre. L'évangile vous prêche à chaque page cette ſoumiſſion : *rendez à Céſar ce qui appartient à Céſar*, nous dit Jeſus-Chriſt, & St. Paul nous aſſure qu'*il faut obéir aux ordres des ſouverains*, FUSSENT-ILS DES TYRANS. Telles ſont les oracles de la ſageſſe ſi éternelle & la doctrine conſtante de la tradition. Si nous examinons la conduite des fidelles de la primitive égliſe, au premier coup-d'œil, nous reconnoîtrons leur obéiſſance aux loix. Vrais chrétiens, ils voyoient dans l'autorité temporelle celle de l'Être Suprême, & ſes ordres leur paroiſſoient dictés par la volonté divine. Ce ne fut qu'avec la dépravation des mœurs que s'introduiſit le mépris des loix. Bientôt tout parut licite, même les plus grands crimes. En vain vouloit on réprimer ces déſordres, les paſſions l'emportoient ſur les regles du devoir, & l'utilité particuliere ſur tout autre intérêt.

C'eſt donc à l'infraction des loix que les plus grands vices doivent leur origine, leur force & leur vigueur. C'eſt cette inſubordination ſi contraire à l'eſprit de J. C., à la morale de ſon évangile, qui a cauſé la décadence des états les plus floriſſants. C'eſt cet abus, Meſſieurs, contre lequel vous vous élevez tous les jours, que votre réſiſtance actuelle va cependant cimenter de plus en plus. Miniſtres du ſanctuaire, quel exemple ! quel ſcandale va réſulter de votre rébellion ! Eſt-il une raiſon ſuffiſante pour l'autoriſer ? vos repréſentants vous donnent des loix, & vous refuſez d'y ſouſcrire : quelle inconſéquence ! vous qui ſous le regne du deſpotiſme, receviez ſervilement les ordres d'un miniſtre impérieux dont les caprices dictoient tant d'iniques arrêts ! Y penſez-vous, Meſſieurs, comment juſtifier votre conduite ? oppoſée à l'évangile, elle n'eſt pas moins contraire à la conſcience.

Que dicte en effet la conſcience à l'homme raiſon-

nable ? quel langage tient-ellle à ſon cœur ? Le voici, Meſſieurs : *aimez la religion & votre patrie, obéiſſez aux loix, dépoſez vos préjugés, & prouvez, par vos actions, la vérité des principes que vous enſeignez.* Tel eſt le langage de la conſcience & de la raiſon gravé au fond de tous les cœurs ; les plus incrédules ne l'ont jamais contredit ; & celui-là eſt indigne d'être membre de la ſociété qui étouffe en lui cette voix intérieure toujours infaillible. L'écoutez-vous, Meſſieurs ? aimez-vous la religion en travaillant à ſa ruine par une réſiſtance opiniâtre ? Aimez-vous votre patrie, en déſirant de tout votre cœur voir anéantir & s'écrouler, juſque dans ſes fondements, l'édifice de la conſtitution naiſſante ? Obéiſſez-vous aux loix en refuſant de vous y ſoumettre ? Ce ſerment qu'on exige de vous, eſt-il donc ſi oppoſé aux regles de la juſtice, que vous ne puiſſiez abſolument le prêter ? Reniez-vous votre patrie, ou la reconnoiſſez-vous pour votre mere ? Êtes-vous François ? Êtes-vous citoyens ? Ces titres précieux qui ſeuls doivent vous paroître honorables, ne ſont-ils pas dignes de votre ambition ? Et ſi vous les déſirez, pouvez-vous les obtenir, ſans jurer de maintenir des loix qui vous les aſſurent pour jamais ? Dépoſez-vous vos préjugés, en ne ſuivant pour guides que l'intérêt & la cupidité ? Guides, hélas ! bien trompeurs pour ceux qui doivent être *la lumiere du monde.* Préférez-vous le bonheur de l'état à vos droits imaginaires ? Ces privileges eux-mêmes ſont ils ſi ſacrés, que les loix puiſſent n'y porter atteinte ? Enfin, prouvez-vous votre attachement aux principes de l'évangile, en agiſſant d'une maniere ſi contraire aux ordres de Jeſus-Chriſt ?

Ce n'eſt qu'à regret, Meſſieurs, que je vous adreſſe un tel langage ; que ne puis-je vous en tenir un plus flatteur ! Mais hélas ! les triſtes conjonctures où va vous précipiter votre réſiſtance, ne m'en permettent point d'autre. Ah ! ſi dans ce moment les ténebres qui vous enveloppent, ne vous permettent pas

d'appercevoir dans ce nouvel ordre les avantages de la religion ; si l'évangile perd toute autorité sur vous ; s'il est obligé de plier sous la multitude de vos préjugés ; si la conscience & la raison sont des motifs peu suffisants pour vous porter à obéir aux loix, considérez du moins les maux qui suivent votre rébellion ; jetez les yeux sur l'église votre épouse, elle attend de vous ce sacrifice, & vous le devez sur-tout à son repos & à sa tranquillité.

En effet, quoi de plus contraire au bien de l'église, que le schisme prétendu dont vous la menacez ? Voulez-vous mettre dans une perplexité profonde tant d'ames timonées qui ignoreront quel parti elles doivent embrasser ? Ignorez-vous les conséquences d'une telle conduite ? Quelle idée le peuple aura-t-il de vous qui êtes ses pasteurs, s'il vous voit réfractaires aux loix ? Ne vous croira-t-il pas avec raison ennemis du bien public, indignes de partager sa confiance & de le diriger dans les voies du salut ? Ne paroîtrez-vous pas nous menacer d'une contre-révolution, & d'une guerre civile ? Mais prenez garde ; la voix publique a peut-être déjà marqué ses victimes ; & quoiqu'auteurs de votre ruine, vous pourriez y envelopper une foule d'innocents. O vous qui de ministres de la paix, seriez devenus perturbateurs de la tranquillité de l'état ! vous dont l'exemple pernicieux auroit tendu à corrompre ceux dont vous devriez être les modeles vivants, que votre sort seroit à plaindre ! Je n'y puis penser sans frémir, & quoiqu'ennemi des divisions, des troubles & des cruautés qui les accompagnent, j'apperçois déjà le sang ruisselant de toute part, & les rebelles expirant sous les coups qu'ils vouloient porter à la constitution. Cruelle catastrophe ! mais cependant inévitable, si la discorde animant les partis, leur met les armes en main. O France ! ô ma patrie, seroit-ce là ta destinée ? le carnage & la désolation seroient-ils désormais l'apanage de tes habitants ? Nos plaines fertiles verroient-elles succéder à des moissons abondantes

la stérilité la plus affreuse, & le fer meurtrier prendre la place des épis jaunissants ?

Si toutes ces considérations, Messieurs, ne sont pas assez puissantes pour vous engager à faire ce que la nation demande de vous ; si les maux que vous vous préparez ont trop peu d'ascendants sur vos esprits, quelles sont donc les raisons assez fortes, les motifs assez spécieux qui ne vous permettent pas d'obéir ? Croiriez-vous que la nation n'ait pas le pouvoir de faire des loix ? Mais quelle plus extravagante erreur que l'opinion qui le lui refuse. Remontons à l'origine des plus anciennes monarchies, parcourons les fastes de l'histoire. Comment vivoient les hommes avant de former les liens de la société ? Errants & vagabonds, leur avantage personnel étoit la regle de leurs actions. Chaque pere de famille étoit le roi de sa maison, & lui seul terminoit les différends qui s'élevoient parmi les siens ; mais la corruption des mœurs augmentant avec la multiplication de l'espece humaine, les hommes se réunirent pour ne former ensemble qu'un seul corps, dont chaque membre seroit subordonné à des loix communes. Alors ils choisirent entr'eux le plus vaillant, le plus courageux, le plus juste & le plus propre à les défendre ; en lui donnant le pouvoir de les gouverner, ils lui prescrivirent des limites. Telle est l'origine de la puissance des rois, telle est celle de la royauté. Ce ne fut que par une ambition démesurée que les souverains empiéterent sur les droits de leurs sujets, & réunirent dans leurs personnes un pouvoir qui ne leur étoit pas inhérent. C'est ce despotisme assis encore sur plusieurs trônes que les François viennent de secouer. La nation Françoise en resserrant la puissance du souverain dans ses justes bornes, ne l'a rendue que plus réelle & plus effectives. Elle a restitué à l'homme ses droits primitifs, & fait revivre l'égalité si long-temps méconnue.

Pouvez-vous, Messieurs, révoquer en doute l'autorité de la nation, sans vous contredire ? N'avez-

vous pas transmis vos pouvoirs à ses représentants ? La joie avec laquelle tous les citoyens reçoivent les décrets émanés de cette auguste Assemblée, n'en prouve-t-elle pas la sagesse & l'équité ? Vous-mêmes ne lui disputez ses droits, que parce que ses décisions choquent vos propres intérêts. Eh bien ! ce sont ces mêmes représentants que vous avez chargés de réformer les abus, de réparer les pertes de l'état, de soutenir ses bases chancelantes, & de rendre à la France son ancienne splendeur, qui vous donnent des loix; ou pour mieux dire, c'est vous-mêmes qui vous gouvernez. Votre obstination ne démontre-t-elle pas une inconséquence prévue & des projets bien décidés ?

Vous persuaderiez-vous que le corps législatif n'a pas le droit de statuer des points de discipline ? Mais si, comme tous en conviennent, le bon ordre & la tranquillité d'un état dépendent de l'exactitude avec laquelle on en fait observer les loix, si toute discipline peut varier par rapport aux circonstances des temps, des lieux & des personnes, n'est-il pas du droit, du devoir & de la sagesse de l'Assemblée nationale d'admettre les points de discipline les plus propres à rapprocher les ecclésiastiques des loix primitives, & à faire revivre en eux l'esprit de leur état ?

Enfin, diriez-vous que la constitution civile du clergé est contraire aux canons; mais y conformiez-vous votre conduite ? Ignorez-vous les scandales révoltants qui déchiroient le sein de l'église ? Faut il vous retracer un tableau si déshonorant & si propre à vous convaincre de votre dépravation ? Oui, Messieurs, l'église dans ces derniers temps abondoit en prévaricateurs. Il n'y avoit aucune partie saine, & la corruption n'avoit rien respecté. La discipline étoit méconnue, les canons méprisés. Les princes de l'église, oubliant les vertus qui doivent honorer l'épiscopat, contredisant formellement par leur conduite les maximes évangéliques, s'engraissoient à l'ombre du sanctuaires, & consumoient dans l'oisiveté les biens des-

tinés au ſervice divin, & au ſoulagement des pauvres : tandis que le clergé du ſecond ordre ſupportant tout le poids du jour & de la chaleur, étoit ſouvent privé d'un honnête néceſſaire. Je paſſe ſous ſilence la diſtribution honteuſe des bénéfices, qui, conſtamment refuſés au mérite, n'étoient prodigués qu'aux intrigues. Il falloit mettre fin à ces deſordres, & ſi la nation n'en avoit pas chargé ſes repréſentants, c'étoit par la crainte de ſuccomber ſous les coups du deſpotiſme encore triomphant, & de réaggraver un joug déjà ſi onéreux. Il étoit réſervé à nos auguſtes légiſlateurs de s'élever au-deſſus de la ſphere de l'eſprit humain, en traçant aux François une route qui excite déjà l'envie & l'admiration de toute l'Europe, & qu'elle ne tardera pas de ſuivre. Ils ont rempli nos vœux & tous les cœurs vraiment attachés à leur patrie, ont pleinement ſouſcrit à une régénération ſi déſirée. Oui, Meſſieurs, c'eſt à ces ſages décrets que la nation & l'égliſe de France doivent leur ſalut.

En douterez-vous encore ? conſidérez la conſtitution civile du clergé ; elle eſt digne d'admiration. En ramenant les uſages de la primitive égliſe, elle nous en montrera les mœurs. Les évêques ſucceſſeurs des Apôtres, & remplis de leur eſprit, nous donnerons l'exemple de la ſimplicité évangélique. L'ancienne & rigoureuſe diſcipline ſuccédera aux excès de la licence. Nous ne les verrons plus ces paſteurs, inonder la capitale, aſſiéger les palais des grands, mener un train ſuperbe, vivre dans la molleſſe & la ſenſualité, & confier ſouvent le ſoin de leur troupeau à de vils mercénaires. Non : cette vie licencieuſe, indigne du chrétien le plus relâché, ne ſcandaliſera plus les fidelles ; en leur preſcrivant la réſidence, on les met à portée de remplir les devoirs de leur état. Nous les verrons appliqués à inſtruire & à prêcher par leurs exemples & leurs diſcours, ſe réduire à une vie ſobre, ſe contenter des ſeuls revenus de l'épiſcopat, diſtribuer leur ſuperflu aux pauvres, & ne conſulter que l'utilité de leurs ouailles. Les prêtres, dignes

725

imitateurs des vertus de leurs pasteurs, répandront par-tout une odeur de sainteté. Vrais ministres d'un Dieu crucifié, ils soutiendront leur dignité par leur foi & leur bonne vie. Adonnés à la priere & à la méditation, dévoués au service divin, le salut des peuples sera l'unique objet de leurs désirs : enfin, les fidelles conduits par de tels guides, retraceront les mœurs & les vertus des temps apostoliques.

Une constitution si sage doit exciter votre reconnoissance ; vous sur-tout, qui dans vos lettres pastorales & vos mandements, nous montrez un zele si ardent pour la discipline, pourquoi refusez-vous de souscrire à son rétablissement ? pourquoi cette résistance unanime ? désistez-vous de tant de prétentions absurdes ; rendez-vous à la force de la vérité, & venez jurer sur l'autel de la patrie, le maintien de ces loix dont votre conscience réclame la nécessité ; par-là vous prouverez votre civisme & votre amour pour la paix. A la nouvelle de votre obéissance, quelle joie, quelle allégresse va pénétrer tous les cœurs ! Chéris de vos concitoyens, ils vous combleront d'éloges. Unis par les mêmes intérêts, nous n'aurons tous qu'un cœur & qu'une ame, & notre accord déconcertera tous les ennemis du bien public. Quel avantage n'allez-vous pas procurer à l'église de France autrefois si célebre ! Vous produirez une génération nouvelle de ministres éclairés ; vous réparerez les ruines de la maison du Seigneur ; vous lui rendrez son premier lustre ; vous dissiperez les nuages qui obscurcissent les vérités les plus sacrées ; vous fournirez les moyens de combattre également l'hypocrisie & l'irréligion. La fausse philosophie sera forcée de rougir de son ignorance & de ses excès, & nous pourrons dire à Dieu comme le prophête, avec un cœur plein de reconnoissance : *après la tempête, vous rendez le calme, & après les larmes & les soupirs, vous nous comblez de joie.*

Par un ecclésiastique de Lyon.